

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la directive déléguée (UE) 2015/13 de la Commission du 31 octobre 2014 modifiant l'annexe III de la directive 2014/32/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étendue de débit des compteurs d'eau

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 3 du 7 janvier 2015)

Page 43, à l'article 1^{er} modifiant l'annexe III, point 1, de la directive 2014/32/UE:

au lieu de: «1. L'étendue de débit de l'eau

Les valeurs de l'étendue de débit de l'eau doivent remplir les conditions suivantes:

$$Q_3/Q_1 \geq 40$$

$$Q_2/Q_1 \geq 1,6$$

$$Q_4/Q_3 \geq 1,25»,$$

lire: «1. L'étendue de débit de l'eau

Les valeurs de l'étendue de débit de l'eau doivent remplir les conditions suivantes:

$$Q_3/Q_1 \geq 40$$

$$Q_2/Q_1 = 1,6$$

$$Q_4/Q_3 = 1,25».$$
